

POINTS COMMUNS

L'ACCÉLÉRATEUR EXPÉRIMENTAL ARCHITECTURE PAYSAGE URBANISME



CANDIDATURES – PROMOTION 2026

PRÉSENTATION

Points Communs est un dispositif porté par Tremplin IMVT, conçu pour accompagner les jeunes agences d'architecture, de paysage et d'urbanisme dans le renforcement et le développement de leurs pratiques.

Pensé dans la continuité du projet IMVT, situé Porte d'Aix à Marseille, *Points Communs* s'inscrit dans une dynamique transversale où architectes, urbanistes et paysagistes se rencontrent pour expérimenter de nouvelles approches sur la manière de faire la ville et les territoires.

Installé au cœur de l'IMVT, dans le bâtiment dédié à l'expérimentation et à la recherche, l'accélérateur offre un cadre propice aux rencontres, aux échanges et à la construction de pratiques collectives.

Véritable laboratoire entrepreneurial, *Points Communs* souhaite rompre l'isolement des agences et encourager la coopération entre les métiers du projet à travers un enrichissement mutuel.

À partir de janvier 2026, le dispositif propose un accompagnement pour une quinzaine d'agences, sélectionnées par un jury selon la pertinence de leurs démarches et de leurs motivations.

Le programme s'articulera autour de neuf séminaires mensuels de deux jours, centrés sur trois thématiques : structuration, prospection et transversalité.

À chaque session, des intervenant·e·s clés – expert·e·s du monde entrepreneurial, acteur·ice·s des territoires, représentant·e·s institutionnel·le·s, maîtres d'ouvrage, collectivités, élu·e·s et praticien·ne·s – partageront leurs connaissances pour aider les participant·e·s à consolider la structuration de leurs agences et développer des approches transversales et durables. Les séminaires se tiendront sous des formats variés, alternant conférences, présentations, tables rondes, ateliers de réflexion, visites de site et formations.

À l'issue de la session, le dispositif poursuivra l'accompagnement des participant·e·s à travers des actions de mise en réseau et de valorisation de leurs engagements auprès des institutions et des acteur·ice·s de la ville et des territoires.

Le dispositif
Points Communs
est soutenu et
accompagné par :



ORGANISATION

Les séminaires en présentiel se déroulent une fois par mois, les mercredis et jeudis toute la journée, sur le plateau de la recherche et de l'expérimentation de l'IMVT à Marseille. Entre 4 et 5 interventions seront prévues pour chaque session. Au moins l'un.e des associé.e.s de chaque agence devra être présent.e à chaque séminaire. Des webinaires seront proposés entre les sessions pour la présentation de logiciels d'accompagnement ou autres. Des licences seront offertes par les partenaires de l'accélérateur pour l'année de formation. Les espaces de l'IMVT seront accessibles tout au long de l'année : bibliothèque, conférences, expositions. Les mercredis soirs seront l'occasion de prolonger les discussions lors de moments plus informels.

THÉMATIQUES

● Structuration

L'objectif du dispositif est avant tout de renforcer la pratique d'agence en y intégrant une véritable culture entrepreneuriale. En croisant les approches et les réalités économiques des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, le programme vise à transmettre aux participant.e.s les compétences et outils indispensables pour renforcer la structuration de leur agence : définir des modèles économiques plus résilients, structurer l'organisation interne, créer de nouvelles dynamiques, mutualiser les compétences, gérer les risques financiers et construire une approche stratégique en cohérence avec leurs engagements.

Interventions de : Mutuelle des Architecte Français, Chouette Conseil, Cabinet Bollet, Agence Métropolis, Seyes Consulting, Vivo Conseil, Archireport, M2BPO

● Prospections

Comprendre les territoires dans lesquels elles évoluent est une étape essentielle pour toute jeune agence souhaitant s'implanter et se développer durablement. Cette thématique vise à fournir aux participant.e.s les clés de lecture nécessaires pour analyser en profondeur les spécificités économiques, sociales, politiques et environnementales qui structurent les marchés de la maîtrise d'œuvre. Mieux appréhender les dynamiques territoriales, les acteurs institutionnels et les enjeux locaux permet aux jeunes professionnel.le.s de cibler efficacement leurs démarches commerciales et de construire des propositions adaptées, pertinentes et différenciantes. Cette approche de la prospection par le territoire constitue un levier stratégique pour accéder à la commande, optimiser les démarches commerciales et s'inscrire durablement dans les écosystèmes professionnels, institutionnels et économiques.

Avec la participation de : Comité Régional de l'Ordre des Architectes, Collectif National des Jeunes Urbanistes, Fédération Française du Paysage, CAUE 13, CAUE 83, Envirobat BDM, PNR du Luberon, ADIM Vinci, SPLA-IN, Euroméditerranée, Service d'Urbanisme d'Avignon, Dimension Bois

● Transversalité

Architectes, urbanistes et paysagistes partagent une même culture du projet, qu'ils mobilisent comme levier d'action sur les territoires. Si chaque discipline développe des compétences propres et des approches spécifiques, qu'elles soient sensibles, techniques, réglementaires ou stratégiques, toutes œuvrent à comprendre, interpréter et améliorer les cadres de vie. Favoriser la transversalité entre praticien.ne.s devient une condition essentielle pour produire des projets engagés à l'échelle de la ville et des territoires. Elle peut également devenir un levier économique pour les agences émergentes. En développant des compétences croisées, en intégrant des profils complémentaires et en élargissant leur champ d'intervention, les jeunes agences peuvent gagner en agilité, capter de nouveaux types de marchés, mutualiser les ressources et ainsi rendre viables leurs pratiques.

Avec la participation de : Atelier Aïno, Associer, l'AUC, Baito Architectes, Atelier Berger Milà, Concorde, École du Terrain, MBL architectes, Atelier Mira, Nommos, NP2F, Agence Réseau(x), Sens de la ville

PROGRAMME DES SESSIONS

Session 1 → 28 et 29 janvier 2026	intervenant·e·s
Ouverture du programme Accueil des participant·e·s, présentation du dispositif	commissaires et direction
Transversalité et expérimentation – conférence de lancement Opportunités et enjeux de la rencontre interdisciplinaire dans la fabrique de la ville et des territoires	enseignant·praticien
Institutions et champs professionnels Table ronde avec les représentant·e·s de l'ordre des architectes, de la Fédération Française du paysage et du Collectif National des Jeunes Urbanistes	CROA, FFP, CNJU
Rencontres transversales Partage d'expériences sur la pratique de la MOE en territoires méditerranéens	architecte, urbaniste, paysagiste
Session 2 → 18 et 19 février 2026	intervenant·e·s
Aspect juridique et réglementaire – droit des sociétés Présentation et échange sur les formes d'association entre praticien·ne·s : engagements, devoirs et bonnes pratiques collaboratives	cabinet d'avocat expert·e en MOE
Assurance et maîtrise d'œuvre Rencontre autour de la mutualisation des assurances	responsable de formation MAF
Rencontres croisées – échanges sur les formes de société Partage d'expériences et retour critique sur l'évolution des formes juridiques d'agences en MOE	collectif et groupement, architectes et paysagistes
Stratégies : modèle économique, étude de marché et prospection Cours théorique et échanges à partir de conseils stratégiques pour le développement d'une agence	directeur financier stratégique d'une agence de MOE
Pratique transversale – architecture, urbanisme et paysage Stratégie de développement d'une agence de moins de 10 collaborateur·rice·s	agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage lauréate Europan
Session 3 → 25 et 26 mars 2026	intervenant·e·s
Connaissance territoriale et politiques publiques Cours théorique consacré à la compréhension du paysage politique, institutionnel et décisionnel	professeur·e des universités et élu·e communal·e
Stratégie de communication – atelier de positionnement 1/2 Analyse et retour critique sur la présentation des agences : discours et supports de communication	agence de communication et direction artistique
Stratégie de communication – atelier de positionnement 2/2 Analyse et retour critique sur la présentation des agences : discours et supports de communication	
Rencontre disciplinaire croisée Stratégie de développement d'agences de plus de 15 collaborateur·rice·s	agence d'architecture et agence d'urbanisme

Session 4 → 29 et 30 avril 2026	intervenant·e·s
<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'agence – management: théorie Introduction aux principes du management 	enseignante et associée société de conseil en management
<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'agence – management: ateliers et outils Mise en place d'ateliers thématiques et présentation d'outils pratiques pour la gestion humaine et les dynamiques d'agence 	
<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'agence – IA et assistanat de direction Présentation des outils d'intelligence artificielle et des pratiques d'assistance à la gestion d'agence 	assistante de direction, experte en outils numériques
<ul style="list-style-type: none"> Connaissance territoriale – Le rôle du politique Retour d'expérience d'un élu d'une commune périurbaine 	architecte-élu métropolitain
<ul style="list-style-type: none"> Rencontre disciplinaire Partage d'expériences avec une agence de paysage de moins de 5 collaborateur·rice·s 	agence de paysage

Session 5 → 27 et 28 mai 2026	intervenant·e·s
<ul style="list-style-type: none"> Connaissance territoriale – politique de la ville et autorisation d'urbanisme Rôles et missions du service d'urbanisme d'Avignon 	directeur du service d'urbanisme, habitat et écologie urbaine
<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie territoriale – rôle et missions des CAUE Présentation des missions et des outils ressources de l'organisme 	directeur adjoint du CAUE 13
<ul style="list-style-type: none"> Contexte d'accès à la commande – assistance à maîtrise d'ouvrage Consultation, programmation et stratégies urbaines 	coopérative d'urbanistes
<ul style="list-style-type: none"> Visite de site d'une commune rurale et présentation de projets manifestes Retour sur le plan d'actions communal et dynamiques transversales des acteurs 	CAUE13, élu·e·s, services d'urbanisme, agences MOE

Session 6 → 24 et 25 juin 2026	intervenant·e·s
<ul style="list-style-type: none"> Connaissance territoriale – renouvellement urbain rôle et mission d'un aménageur public dans la fabrique de la ville 	chef de projet
<ul style="list-style-type: none"> Contexte d'accès à la commande – secteur privé Présentation du fonctionnement de la promotion immobilière et de ses acteur·ice·s 	directrice grand projet immobilier
<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'agence – modèle économique et viabilité financière Présentation d'outils et ateliers pratiques pour la définition des prix de vente journaliers 	société de conseil en structuration entrepreneuriale
<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'agence – appel d'offres en marché public 1/2 Introduction aux candidatures groupées 	
<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'agence – appel d'offres en marché public 2/2 Rédaction du mémoire technique et de l'offre financière dans le cadre d'un MAPA 	

Session 7 → 23 et 24 septembre 2026	intervenant·e·s
● Contexte d'accès à la commande – la maîtrise d'ouvrage déléguée Fonctionnement d'une société publique locale et politiques de la valorisation de l'existant	chef de mission prospective, opérations complexes et innovation
● Transversalité des acteurs dans la chaîne opérationnelle Récits et échanges sur les démarches singulières et expérimentales entre acteurs du territoire	urbaniste membre d'une plateforme collaborative
● Contexte d'accès à la commande innovante Retour d'expérience sur les leviers stratégiques et accompagnement innovant pour la fabrique urbaine	cheffe de mission prospective, opérations complexe et innovantation
● Visite de site – projet manifeste Du concours d'idée Europan à la réalisation – Une transformation de Plan d'Aou Partage d'expériences avec une agence de moins de 5 collaborateur·ice·s	complexes innovations et d'urbanisme

Session 8 → 28 et 29 octobre 2026	intervenant·e·s
● Connaissance territoriale – le paysage et l'existant Gestion et préservation du patrimoine d'un parc naturel régional entre pratique de MOA et de MOE	responsable de pôle
● Stratégie de communication – la prise de parole en public Approches et techniques – auditions et concours	expert et accompagnateur d'agence et grands groupes
● Pratiques transversales – la place du réemploi Relation AMO et architecte – présentation d'un projet manifeste	architectes du réemploi, enseignant praticien urbaniste
● Formation – confort d'été et réduction des surchauffes formation interdisciplinaire – association envirobat BDM	formateur·ice agréé·e

Session 9 → 25 et 26 novembre 2026	intervenant·e·s
● Visite de site – territoires et ressource Travailler avec la filière locale – l'exemple du cyprès de Provence	charpentier-scieur et exploitant forestier
● Session ouverte – transversalités... quelles opportunités ? Présentation et retour d'expérience des participant·e·s et intervenant·e·s Échanges et débat collectif ouvert aux communautés de l'IMVT	participant·e·s, intervenant·e·s, étudiant·e·s, enseignant·e·s, directions et institutions

Les dates des sessions et les contenus sont susceptibles d'être modifiés au cours de l'année.
Les agences sélectionnées en seront évidemment informées le cas échéant.

INSCRIPTION

Le programme *Points Communs* propose un espace d'échanges et de partage d'expériences entre jeunes praticien·ne·s de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Il est ouvert à toutes les structures d'architecture, d'urbanisme et de paysage immatriculées en France.

Conditions d'éligibilité

- Structures créées depuis moins de 10 ans, disposant d'un extrait Kbis ou justificatif URSSAF.
- Les candidat·e·s doivent être diplômé·e·s d'une école d'architecture, d'urbanisme ou de paysage française ou européenne.
- Manifester un engagement pour la fabrique de la ville et des territoires et une volonté d'ouverture et de rencontre interdisciplinaire.
- Pour les architectes, être inscrit·e au tableau de l'Ordre des architectes (OA).
- Pour les paysagistes, être titulaire du titre paysagiste concepteur, DE.

La sélection veillera à garantir une représentation équilibrée des trois disciplines, afin de stimuler la complémentarité et le dialogue entre les pratiques. Le nombre d'agences retenues dépendra de la qualité des candidatures, avec une limite fixée à une quinzaine de structures afin de garantir un accompagnement adapté.

Dossier de candidature

Le dossier devra comporter:

- le formulaire de candidature complété
- un CV pour chaque candidat·e
- un portfolio des projets de l'agence
- une note de motivation (1 à 2 pages A4, soit 1 recto verso) présentant les motivations du·de la candidat·e et les objectifs visés à travers l'accompagnement proposé par *Points Communs*
- un dossier administratif comprenant: une copie des diplômes, le Kbis ou l'affiliation URSSAF de la société, une attestation d'inscription à l'OA pour les architectes.

Tous les fichiers doivent être nommés de la manière suivante:

Pointscommuns_nomdel'entreprise_nomdelapièce (exemple: Pointscommuns_AtelierXYZ_Portfolio.pdf).

Le dossier complet est à envoyer au format ZIP à: tremplin.imvt@marseille.archi.fr
(L'envoi via WeTransfer ou une plateforme équivalente est accepté) avant le lundi 15 décembre 2025 à midi.

Sélection des candidat·e·s

Les candidatures seront évaluées par un jury composé de:

- responsable du programme *Points Communs*
- représentant·e·s institutionnel·le·s
- enseignant·e·s
- ancien·ne·s participant·e·s à des programmes d'incubation en France

Frais d'inscription

Le coût de participation pour l'ensemble du programme est fixé à 700€ HT.

Calendrier

lundi 3 novembre 2025	Ouverture des candidatures
lundi 15 décembre 2025	Clôture des candidatures
vendredi 19 décembre 2025	Jury et annonce des agences sélectionnées
mercredi 28 janvier 2026	Démarrage du programme

Points Communs fait partie du réseau des incubateurs français et est accompagné par de nombreux partenaires engagés pour la fabrique de la ville et des territoires.

PARTENAIRES



IMVT
Institut
Méditerranéen
de la Ville et
des Territoires

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école
nationale
supérieure de
paysage

amU
Aix
Marseille
Université

IUAR
Aix - Marseille
Université

ORGANISMES INTERVENANTS

ORDRE
DES
ARCHITECTES
PROVENCE | ALPES | CÔTE D'AZUR

FFP Fédération
Française
du Paysage

cnju.fr

CAUE 13

83
Var
caue



envirobatbdm

ADIM

MAF | Mutuelle
des Architectes
Français
assurances

archireport

M2BPO



Points Communs est un dispositif porté par l'association Tremplin IMVT et soutenu par l'ENSA, l'IUAR et l'ENSP

Tremplin IMVT

Institut Méditerranéen de la ville et des territoires
2 place Jules Guesde
13003 Marseille
tremplin.imvt@marseille.archi.fr

Commissaire

Laurent Duboisset

Co-fondateur·ice·s

Laurent Duboisset
Lucile Maurel

Conception graphique

Solie Morin

Communication

Juliette Quilichini
Solie Morin

Directions

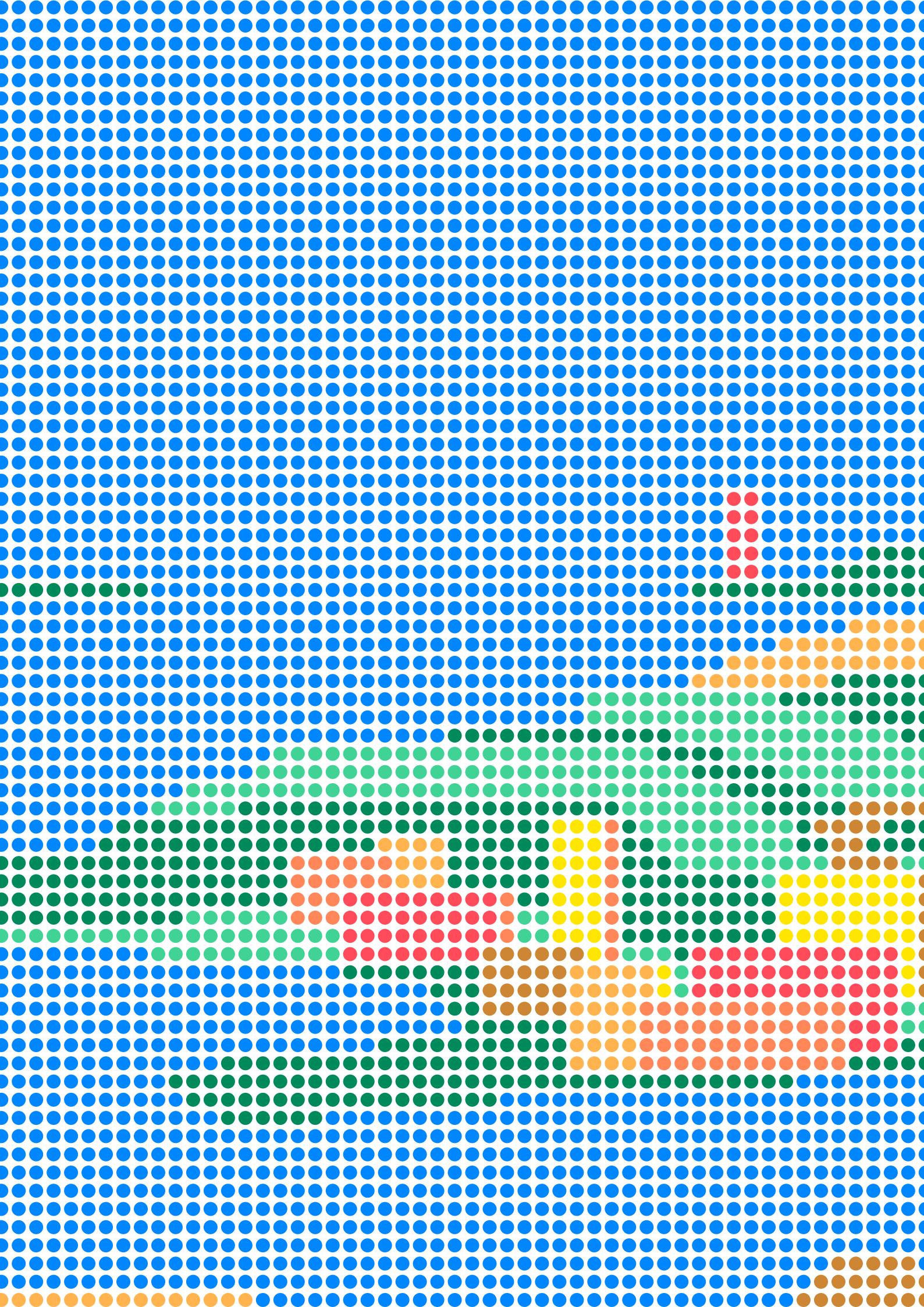
Anne Bourgeon – ENSAM et IMVT
Caroline Pialat – ENSP
Hélène Reigner – IUAR

Conseil pédagogique

Nicolas Persyn – IUAR
Rémi Duthoit – ENSP
Antoine Petitjean – ENSP
José Morales – ENSAM
Grégoire Lafarge – ENSAM

Équipes administratives

Isabelle Collet Reymond – ENSAM
Jimmy Benhamou – ENSAM



POINTS COMMUNS

FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2026

Informations de l'entreprise

dénomination sociale de l'entreprise :

adresse :

code postal :

ville :

site web :

SIRET :

date de création et d'immatriculation :

Représentant·e

prénom nom :

courriel :

téléphone :

Associé·e·s

prénom nom	téléphone	courriel	diplôme	année d'obtention

Secteur d'activité

architecture

paysagisme

urbanisme

Activités complémentaires

Forme de l'entreprise

exercice libéral

auto-entreprise

EURL

SARL

SASU

SAS

SCOP

autre :

Inscription à l'Ordre des Architectes

si oui, région d'inscription :

Chiffres d'affaires de l'année dernière

moins de 30 000 €

entre 30 000 et 100 000 €

entre 100 000 et 200 000 €

au-delà de 200 000 €

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

→ extrait K bis ou équivalent

→ attestation d'assurance

→ copie des diplômes

→ inscription à l'Ordre pour les architectes

Fait à :

10

Signature :